

## Législation de l'Assemblée Générale de 2017

### Résultat des modifications procédurales

Item	Référence(s) du Manuel	Description du changement de procédure
a.	<u>25.3</u>	Changement au niveau du quorum pour l'Assemblée Général
b.	<u>25.4</u> et <u>305.2</u>	Le nombre de membres du CSG a été fixé à 6
c.	<u>26</u>	Passage de la majorité aux deux tiers pour ratifier des amendements constitutionnelles
d.	<u>27</u>	Le comité d'étude des Articles de Foi fait rapport au CSG et à l'Assemblée Général
e.	<u>31</u>	Soulignant les paragraphes sur la sexualité humaine et le mariage (Noter à cause de leur importance)
f.	<u>32.5</u> , <u>317.10</u>	Le partage de la responsabilité pour le financement de la mission de la dénomination
g.	<u>104</u>	Vote de l'église locale nécessaire pour accumulation de dette supplémentaire
h.	<u>104.2</u>	Le produit de la vente de propriété et les indemnités d'assurances peuvent maintenant servir à l'implantation de nouvelles églises
i.	<u>116</u>	Définition élargie du congé de maternité ou de paternité
j.	<u>121</u>	Processus d'élection d'un co-pasteurs
k.	<u>123.4</u>	L'évaluation périodique nécessite maintenant un vote des deux tiers du conseil de l'église avant de demander le vote des membres de l'église (plutôt que la majorité)
l.	<u>123.5</u>	L'évaluation périodique nécessite maintenant un vote affirmatif des deux tiers des membres de l'église (plutôt que la majorité)
m.	<u>125.1</u>	Le surintendant peut récuser d'autres membres de la famille du pasteur durant une évaluation spéciale:
n.	<u>125.2</u>	L'évaluation spéciale : nécessite maintenant un vote des deux tiers du conseil de l'église. (plutôt que la majorité)
o.	<u>125.3</u>	Évaluation spéciale : nécessite maintenant un vote des deux tiers des membres de l'église. (plutôt que la majorité)
p.	<u>127</u>	Aucun ministre ordonné ou habilité ne peut siéger au conseil de l'église locale sans la permission du pasteur et du surintendant de district. Les ministres habilités par le district non-affecté, qui sont étudiants peuvent siéger.
q.	<u>128</u>	Les réunions du conseil de l'église peuvent être menés par voie électronique.
r.	<u>201</u>	Seulement ceux qui étaient missionnaires actifs au moment de leur retraite peuvent être membres de l'assemblée de district.
s.	<u>204</u>	Toutes les entités du district seront autorisées à se rencontrer par voie électronique.
t.	<u>205.15</u> , <u>229</u>	Le secrétaire de district est ajouté un conseil des accréditations ministérielles. Si ce dernier est ordonné il est un membre votant, s'il est une personne laïque

Item	Référence(s) du <i>Manuel</i>	Description du changement de procédure
		il siègera en tant que membre non-votant du conseil.
u.	<u>210</u>	Nouvelle description du rôle du surintendant de district
v.	<u>211.5</u>	Le surintendant de district fournira un rapport annuel des évaluations périodiques de la relation église/pasteur qu'il a mené.
w.	<u>211.20, 540.1</u>	Création d'un équipe chargée du rétablissement d'un ministre sous discipline.
x.	<u>225.5, 538.20</u>	Développement d'un plan de rétablissement d'un ministre sous discipline
y.	<u>225.7</u>	Lorsqu'un conseil consultatif de district se constitue en société les documents légaux indiqueront que cette société sera régie par les dispositions du <i>Manuel</i> .
z.	<u>245.3</u>	Au moment de la démission ou de la cessation d'emploi d'un surintendant de district, le mandat des adjoints rémunérés sera considérée comme terminée, (plutôt que 30 jours après d'entrée en fonction du nouveau surintendant)
aa.	<u>301.1</u>	Représentation à l'Assemblée Générale
bb.	<u>306</u>	Le rôle des Surintendants Généraux est d'assurer la supervision administrative et juridictionnelle générale de l'Église générale.
cc.	<u>338</u>	Conseils pour les filiales
dd.	<u>344.2</u>	Élection du Directeur de la MNI Mondial
ee.	<u>507</u>	Les aumôniers à la retraite peuvent être inscrit RA/Aumônier
ff.	<u>525</u>	Nouveau code pour les pasteurs de Congrégation Apparentée (CA).
gg.	<u>528</u>	L'approbation du SG n'est plus nécessaire pour les affectations spéciales SPC reconnu par le district.
hh.	<u>528.2</u>	SPC peut maintenant être utilisé pour les ministres entre 2 affectations de courte-durée
ii.	<u>531.1</u>	Un ministre local doit subir une vérification appropriée de ses antécédents
jj.	<u>532.1</u>	Exigences élargies pour l'octroi d'une habilitation ministérielle de district.
kk.	<u>532.2</u>	Exigences élargies pour l'octroi d'une habilitation ministérielle de district pour ceux proviennent d'un autre dénomination.
ll.	<u>536.2</u>	Les ministres retraités dans l'incapacité de présenter un rapport peuvent en être exempté.
mm.	<u>538</u>	<p>Changement in définitions et termes liés aux règlements généraux pour les ministres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Liste de ministres » – nouveau terme</li> <li>« Rayer » – Nouvelle définition: « La décision est maintenant prise par l'assemblée de district »</li> <li>« Accréditation révoquée » – nouveau terme: « statut de l'accréditation »</li> <li>« Rétablissement » – nouveau terme</li> <li>« Réintégration » – nouveau terme</li> <li>« Expulsé » – nouveau terme: Statut d'un membre du clergé dont l'accréditation a été révoquée et qui a été rayé en tant que membre de l'Église</li> </ul>

Item	Référence(s) du <i>Manuel</i>	Description du changement de procédure
nn.	<a href="#">539.11</a>	Nouveau processus de recouvrement d'une accréditation renoncée ou révoquée.
oo.	Section J, par. <a href="#">540-540.12</a>	Nouvelle section sur la restauration d'un membre du clergé. Note : Il n'y a plus d'exclusion permanente des personnes ayant une inconduite avec une personne du même sexe.
pp.	<a href="#">601.2</a>	Le surintendant du district (en conjonction avec le conseil consultatif de district ont maintenant l'autorité pour répondre aux allégations d'inconduite des ministres dans le district. Le surintendant général ayant juridiction réponds aux allégations d'inconduite impliquant un Coordinateur stratégique du champ ou un directeur régional.
qq.	<a href="#">603-603.2</a>	Résolution des conflits et réconciliation dans l'église
rr.	<a href="#">605.3</a>	L'inconduite sexuelle d'un laïc impliquant des mineurs

Les références du Manuel fournies ci-dessus sont des liens vers la version électronique du Manuel 2017-2021. Les versions PDF du manuel 2017-2021 peuvent être téléchargées sur notre site web à l'adresse

<http://www.nazarene.org/organization/general-secretary/manual>.